

# Le projet PPP le plus réussi de Suisse à ce jour a pris un excellent départ **CARA montre la voie**

CARA est une communauté de référence certifiée par la Confédération qui offrira à la population suisse le dossier électronique de santé (DES) à l'avenir et fournit déjà le dossier électronique du patient (DEP) à l'échelle nationale. Plus de 6000 établissements et professionnels de santé font partie de CARA, ce qui en fait le projet PPP le plus réussi à ce jour.

«clinicum» ROMANDIE s'est entretenu à ce sujet avec Philippe Demierre, président du Conseil d'État et Directeur de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg, ainsi que président de l'association CARA.

**La numérisation du système de santé progresse. Et CARA est actuellement le projet le plus réussi dans le domaine de la santé publique en Suisse. Quels sont les facteurs de réussite ?**

**Philippe Demierre :** Il est vrai que CARA est actuellement la plus grande communauté de référence de Suisse. 80% des établissements

de santé privés, publics et subventionnés de Suisse utilisant le DEP sont connectés à CARA.

Ceci témoigne de la confiance qui nous est accordée, confiance renforcée par notre récente collaboration avec emedo et eSANITA. AD Swiss nous rejoint également. Ces partenaires ont ainsi uni leurs forces pour créer un réseau CARA couvrant l'ensemble du territoire suisse. Auparavant, CARA se concentrait principalement sur la Suisse romande. Nous avons alors décidé d'étendre notre action. Ce faisant, nous adoptons une approche globale de la santé publique, ce qui est primordial. Nos services ne se limitent pas à la simple prestation de services. CARA

n'est pas une entreprise commerciale. Notre objectif est d'aider les patients, les citoyens suisses. De plus, les cantons prennent en charge la majeure partie des coûts. Il est important de le souligner.

En définitive, nous privilégions une approche locale, ce qui signifie que nous, les cantons, conservons notre autonomie. Nous possédons l'expertise et le professionnalisme nécessaires à la mise en place du DEP. C'est un point essentiel pour nous. Nos équipes chez CARA comprennent à la fois les enjeux techniques – ce qui est essentiel – et, en particulier, les enjeux liés à la santé.

CARA, la communauté de référence qui propose le DEP dans toute la Suisse, a récemment franchi une nouvelle étape importante vers un paysage de la santé numérique plus intégré : avec l'intégration d'AD Swiss, une organisation regroupant plus de 5000 établissements de santé. Un bel exemple de partenariat public-privé !





Philippe Demierre est président du Conseil d'État et Directeur de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg, ainsi que président de l'association CARA.

Nous allons activement à la rencontre des citoyens et nous efforçons de comprendre leurs préoccupations. Cela nous permet d'offrir un service complet, adapté aux besoins de chacun en Suisse. Bien entendu, nous devons respecter la réglementation en vigueur, très stricte dans ce domaine. Nous entretenons une coopération ouverte et travaillons avec diverses organisations.

Le développement de la coopération avec emedo, eSANITA et AD Swiss constitue un volet important de notre travail. Nous poursuivons tous le même objectif : offrir à la population un service performant et des soins de santé complets.

**Quels sont les points forts de ces collaborations ? Et comment pourrait-on les améliorer ?**

Nous privilégions une approche axée sur l'intérêt général, un facteur clé. Il s'agit essentiellement de comprendre les conditions préalables à une mise en œuvre réussie. Dès le départ, il nous est apparu clairement que l'introduction du DEP ne relève pas du seul secteur privé. Les investissements sont si importants qu'il est difficile de trouver des investisseurs, et le retour sur investissement ne peut être attendu qu'à long terme. Les investisseurs privés, quant à eux, attendent un retour sur investissement immédiat.

Nous, en revanche, pouvons planifier à long terme et calculer la rentabilité en fonction de l'impact indirect sur les coûts de santé, qui sont principalement supportés par les autorités suisses et la population. Nous sommes convaincus que le DEP (et ultérieurement le DES) constitue une infrastructure essentielle – au même

titre qu'un réseau ferroviaire – et requiert donc d'importantes ressources publiques et un temps de développement considérable.

Nous estimons que ce développement prendra environ une génération, soit 25 ans. Grâce aux technologies numériques, le processus devrait être beaucoup plus rapide aujourd'hui. Néanmoins, la mise en place du DEP ou du DES prendra toujours ce temps, le temps que tous les acteurs concernés y adhèrent et que les possibilités d'amélioration deviennent évidentes. Il est déjà clair aujourd'hui qu'il existe un potentiel d'optimisation en termes de facilité d'utilisation de l'identifiant électronique et du processus d'inscription.

**Je comprends : nous avons besoin de plus d'entreprises privées pour le futur. Quels sont vos objectifs en tant que Directeur de la Santé chez CARA pour les années à venir ?**

Notre principal objectif est de faciliter l'accès aux soins et de pouvoir dire aux habitants de nos cantons respectifs : « Inscrivez-vous et créez un DEP. C'est très simple. Tout le monde peut le faire. » Nous voulons vraiment simplifier au maximum les choses pour tous. Avant, c'était très compliqué. Je me souviens qu'à mes débuts, il fallait se rendre à la chancellerie cantonale, déposer une demande d'accès individuel aux soins ou demander de l'aide. Aujourd'hui, on peut facilement créer son propre dossier depuis chez soi. C'est très rapide. Je pense que plus nous simplifions les choses, plus elles seront adoptées. Nous devons décloisonner le système, c'est-à-dire découpler le système de santé grâce à des outils permettant un échange d'informations rapide et fluide. C'est un point crucial pour nous, qui renforce la collaboration interprofes-

sionnelle entre tous les acteurs du système de santé. Nous travaillons également à l'amélioration des soins. Certains médecins refusent le DEP. Cependant, son utilisation est obligatoire dans les hôpitaux, les centres de santé et les maisons de retraite. Les jeunes médecins souhaitent se connecter directement au système électronique. C'est important. Les médecins plus âgés, quant à eux, craignent une surcharge de travail. Mais c'est faux. Au final, cela permet de réduire les coûts du système de santé.

Nous avons besoin de moins de radiographies et de moins de traitements redondants. Nous nous efforçons de réduire ces coûts. Pour CARA, les objectifs de santé publique sont fondamentaux pour améliorer l'efficacité des soins et, par conséquent, renforcer la sécurité des patients. C'est essentiel. Nous aspirons à un système de santé suisse plus efficient, efficace et rentable, tout en maintenant un niveau de qualité optimal. Et c'est précisément ce qui compte : la satisfaction du patient quant aux services fournis.

**Si l'on s'éloigne un instant de CARA et que l'on considère l'ensemble de votre champ de responsabilités en tant que directeur de la santé, quelle est l'importance des partenariats public-privé (PPP) en raison de la numérisation ?**

Les PPP nous permettent de construire des infrastructures informatiques qui nous aident à agir efficacement. Prenons l'exemple du canton de Fribourg : nous avons plusieurs PPP qui nous permettent de nous organiser efficacement en fournissant des ressources compétentes. Les PPP nous aident également à trouver des financements conjoints pour des projets importants. À mon avis, c'est extrêmement



## Politique de santé

important dans le contexte actuel. Comme vous le savez, le canton de Fribourg n'est pas le seul canton confronté à des difficultés financières. Je pense que les PPP nous permettent de lever des fonds, de progresser ensemble et d'investir ces ressources dans le système de santé suisse. Nous devrions peut-être aussi gérer conjointement les innovations. Je crois que ce sera très important à l'avenir.

### **Nous avons lu que le poste d'infirmier cantonal avait été créé. Cette personne sera-t-elle également amenée à exercer des fonctions dans le cadre d'un partenariat public-privé ?**

Parmi les missions de cet infirmier cantonal, dont je ne peux pas encore divulguer le nom, figure la collaboration avec les partenaires publics et privés dans le domaine des dossiers médicaux électroniques. Elle sera, bien entendu, également intégrée à l'ensemble du système de santé cantonal. Pour moi, l'infirmier cantonal jouera un rôle de liaison, facilitant l'accès à l'ensemble du système en informant et en fédérant les institutions, les hôpitaux, les centres de santé, etc. Il est un interlocuteur central qui soutient la mise en œuvre des PPP dans le canton de Fribourg. J'ai donc de grands espoirs pour son travail futur.

### **Quelles sont les attentes du canton concernant la collaboration entre les institutions publiques et les partenaires privés ?**

Le canton a de grandes attentes car nous investissons de l'argent. Il s'agit des impôts provenant d'entités juridiques et de particuliers. Il est essentiel pour nous que les fonds investis dans les PPP produisent des résultats. Nous ne pou-

vons pas simplement dépenser l'argent et nous demander ensuite : « Mon Dieu, qu'est-ce qu'il va devenir ? » Nous avons une responsabilité et un rôle de supervision. Il est donc primordial pour nous de collaborer avec des partenaires fiables lorsque nous investissons dans des PPP, idéalement avec des partenaires avec lesquels nous avons déjà eu de bonnes expériences. Après cela, nous pourrions peut-être nous lancer dans de nouveaux PPP, mais sans expérience préalable, c'est beaucoup plus difficile. Je dirais que l'état reste fortement impliqué. C'est pourquoi nous procédons avec la plus grande prudence.

### **Que pouvez-vous, en tant que secteur public, offrir au secteur privé pour améliorer la collaboration ?**

Nous travaillons sur ce sujet depuis longtemps. Il est vrai que les cantons membres de CARA investissent dans des solutions de santé numérique accessibles à tous les professionnels de santé, publics comme privés. Il y a non seulement le DEP et, à l'avenir, le DES, mais aussi le système d'échange de documents, qui permet aux professionnels d'échanger des documents en toute sécurité. Nous utilisons SwissMedLink à cet effet. Le système mis en œuvre par eSANITA nous permet de créer ce site web. De plus, il y a le plan de soins partagé, qui soutient les équipes interprofessionnelles dans la prise en charge des patients atteints de maladies complexes ou chroniques. Ce service est opérationnel depuis un an. Plus précisément, nous l'utilisons dans le cadre de projets pilotes depuis un an. Enfin, il y a le plan de médication partagé. Ce dernier est encore en développement et vise à fournir une vue d'ensemble complète et actualisée des traitements médicamenteux des patients. Qu'ils soient soignés à Coire, Zurich, Lausanne,

Sierre ou dans le Jura, nous devons connaître en permanence les médicaments qu'ils prennent.

C'est précisément ce que nous faisons grâce au plan de médication partagé. À mon sens, c'est essentiel. Si chacun contribue, nous pouvons réaliser d'importantes économies dans ce domaine.

### **Il s'agit d'une proposition très intéressante pour le secteur privé de s'engager dans ces objectifs. Avons-nous omis d'aborder certains points ?**

Je tiens à ajouter que CARA, ou plutôt les cantons participants, sont ravis de pouvoir collaborer ainsi avec la plateforme DEP de BINT. Nous sommes vraiment très satisfaits de ce partenariat. Il est crucial pour notre avenir. Vous savez, lorsque la Conseillère fédérale Baume-Schneider a déclaré que nous devrions tout arrêter et tout recommencer en 2030, j'ai répondu : « C'est impossible. » Je lui ai parlé. J'ai dit : « Madame la Conseillère fédérale, vous n'avez pas le droit de dire une chose pareille. Les cantons ont déjà investi des dizaines de millions de francs dans un produit développé en partenariat avec les secteurs public et privé. Nous ne pouvons pas simplement jeter cet argent par les fenêtres.

Et je vous assure que je veillerai à ce que les choses avancent dans la bonne direction. Nous devons travailler ensemble et dialoguer. Le DES sera la nouvelle plateforme à partir de 2030. Toutefois, nous continuerons de travailler sur les bases éprouvées comme auparavant, et toutes les données stockées dans le DEP seront conservées. Il est particulièrement important pour moi, en tant que canton, que nous puissions continuer à collaborer avec nos partenaires publics et privés dans un climat de confiance.



## Cultiver la confiance et le respect pour un partenariat public-privé (PPP) à son meilleur

**Patrice Hof est secrétaire général de l'association CARA. Il dirige l'équipe chargée de la mise en place du dossier électronique du patient (DEP) et d'autres services de santé numériques. Il a également répondu à nos questions.**

### Quels sont les facteurs de succès de CARA ?

CARA est la plus grande communauté de référence en Suisse. Aujourd'hui, nous formons un réseau national, ce qui conforte notre conviction d'avoir trouvé le bon modèle. Plusieurs facteurs expliquent ce succès : tout d'abord, l'approche de politique de santé publique adoptée par les cantons fondateurs de CARA en 2018 (NDLR : GE, FR, JU, VD, VS). Nous poursuivons véritablement des objectifs de santé publique. Nous n'avons aucun intérêt commercial. De plus, l'utilisation du DEP et des autres services est actuellement gratuite dans les cantons membres de CARA. Il existe donc une réelle volonté d'investir de la part des cantons.

Un autre facteur clé de succès est notre lien étroit avec les patients. Bien que nous soyons une organisation intercantonale et que nous étendions désormais notre zone d'intervention à l'Argovie et à la Suisse orientale, nous privilégions une approche de proximité. Cela signifie que nous organisons notre travail de manière décentralisée afin que nos employés soient au plus près des établissements de soins, en contact avec les professionnels de santé et le public. C'est notre marque de fabrique et une priorité absolue. J'espère que les usagers des services CARA perçoivent cette proximité.

### C'est un partenariat public-privé (PPP) idéal.

Je pense même que c'est le meilleur PPP qui soit.

### Qu'est-ce qui rend CARA particulièrement intéressant pour vous personnellement dans le contexte de la numérisation ? Avez-vous une vision pour CARA ?

Je souhaite que nous soyons perçus comme compréhensifs, fiables et dignes de confiance. C'est primordial dans un système numérique en général et dans le domaine de la santé numérique en particulier, car nous traitons des données hautement sensibles. Les données de santé sont encore plus précieuses que notre compte bancaire. La santé, c'est la vie. Par conséquent, toutes ces données sont extrêmement précieuses. L'image que je souhaite projeter de

CARA est celle d'un partenaire fiable qui prend la sécurité au sérieux, protège les données et en qui les utilisateurs peuvent avoir confiance.

Nous sommes également convaincus qu'une stratégie centrée sur le client est toujours une bonne chose. C'est tout à fait vrai, et je suis ravi que vous l'ayez mentionné car c'est précisément notre mission : fournir à nos clients, nos utilisateurs, un service de qualité. Les cantons n'ont pas seulement confié à CARA la mise en œuvre du DEP pour se conformer à la loi fédérale mais aussi d'autres services de santé numériques afin d'améliorer le système de santé, de prendre en charge la population et d'accompagner les professionnels de santé dans leur travail quotidien. Certes, le résultat n'est pas encore parfait ; nous n'avons pas encore atteint notre objectif, mais c'est bien notre mission. Et nous ne pourrions la remplir qu'en plaçant les besoins de nos utilisateurs au cœur de nos préoccupations.

### Quelles sont les pistes d'amélioration ?

Le concept, la logique du service public que nous mettons en œuvre, est un élément clé de notre réussite. Il fonctionne bien. Les cantons à l'origine de CARA ont convenu dès le départ que, compte tenu des investissements importants



Patrice Hof est secrétaire général de l'association CARA et dirige l'équipe chargée de fournir le DEP et d'autres services de santé numérique.

nécessaires, la mise en œuvre du DEP n'incombait pas uniquement au secteur privé. De plus, les bénéfices ne sont attendus qu'à long terme. Et ces bénéfices ne profitent pas à une seule entreprise privée, mais à l'ensemble du système de santé. Il s'agit donc d'une véritable responsabilité publique, un fait que les cantons de Suisse romande ont pleinement compris. C'est pourquoi ils ont décidé d'investir eux-mêmes dans le DEP. Les professionnels de santé – cliniques privées, hôpitaux publics, cabinets médicaux privés ou autres – bénéficient du soutien des cantons pour entrer dans cette nouvelle ère d'échange d'informations médicales via le DEP.

J'ai déjà mentionné que tout ne fonctionne pas encore parfaitement. L'une des questions qui me préoccupent constamment est l'intégration





du DEP aux systèmes primaires, c'est-à-dire aux systèmes d'information des cliniques et des cabinets médicaux. C'est le principal obstacle du DEP. Chez CARA, nous avons étudié différentes solutions. Depuis 2019, nous œuvrons à rassembler les éditeurs de logiciels afin de les informer, de les encourager et de les accompagner dans la connexion des systèmes principaux. CARA offre aux éditeurs une assistance technique gratuite. Nous rémunérons des experts (experts techniques, spécialistes des formats d'échange de fichiers etc.) et les mettons à la disposition des éditeurs pour qu'ils puissent établir leurs liens. Nous agissons ainsi car nous pensons pouvoir soutenir le secteur privé dans ce domaine. Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire et nous explorerons d'autres pistes pour poursuivre dans cette voie.

### **Nous pensons qu'il est judicieux d'impliquer les systèmes primaires dans votre mission de service public.**

Le problème est que les systèmes primaires, c'est-à-dire les fournisseurs de logiciels, ne sont pas nos clients, mais plutôt les établissements de santé. C'est pourquoi il est difficile de motiver les fournisseurs de ces systèmes primaires à entreprendre le travail d'intégration. C'est pourquoi nous n'avons pas encore obtenu suffisamment de succès. Je pense que nous n'avons pas encore trouvé la bonne formule pour impliquer tous les fournisseurs de logiciels cliniques dans ce travail d'intégration.

### **Concernant le rythme : les acteurs des secteurs public et privé avancent-ils à la même vitesse ?**

Je pense que l'agilité ne dépend pas nécessairement du statut public ou privé d'une organisa-

tion, mais plutôt de sa culture organisationnelle et de ses objectifs stratégiques. En pratique, nous constatons que, dans certains cas, les entreprises privées sont plus rapides pour développer des innovations. Dans d'autres cas, c'est le secteur public qui montre la voie. Prenons l'exemple de la mise en réseau des systèmes de soins primaires dont j'ai parlé précédemment. En Suisse romande, la plupart des établissements publics ont déjà finalisé l'intégration technique avec le DEP, tandis que seuls quelques fournisseurs de systèmes de soins primaires ont investi dans ces interconnexions. Or, cette interconnexion est essentielle pour faciliter l'utilisation du DEP par les professionnels de santé. Fort de cette seule expérience, je ne pense pas qu'on puisse affirmer de manière générale qu'un secteur est plus rapide qu'un autre. Tout dépend du contexte, des circonstances et des objectifs stratégiques.

### **Avez-vous déjà mis en place des partenariats, des approches communes, ou connu des moments où vous avez pensé qu'il aurait été plus simple d'agir seul ? Ou est-ce précisément le rôle des partenariats qui vous apporte une valeur ajoutée ?**

Oui, c'est ma philosophie. Je pense que les partenariats sont toujours plus avantageux. Bien sûr, on se dit parfois : « Si j'étais seul, je pourrais prendre les décisions moi-même et avancer plus vite. » C'est vrai. Mais les grandes entreprises se construisent grâce à la collaboration, et nous sommes toujours plus forts lorsque nous mettons nos ressources en commun. Prenons l'exemple du DEP et de la CARA, une évidence s'impose : aucun canton membre de la CARA n'aurait pu mener à bien ce projet seul. Pas même le canton de Genève. Fort de dix ans d'expérience dans le domaine des dossiers

électroniques avec « Mondossiermedical.ch », le canton de Genève lui-même a choisi plus judicieux de mutualiser ses compétences et ses ressources avec les autres cantons pour parvenir au même résultat. Aujourd'hui, j'observe la même chose dans la collaboration avec emedo, eSANITA et désormais aussi avec AD Swiss Net.

Au départ, nous travaillions chacun de notre côté, malgré des années d'échanges d'idées, de partage de concepts et de développement de visions. Nous sommes conscients qu'il n'est plus pertinent d'agir isolément. Les zones d'influence ne s'arrêtent pas aux frontières cantonales. Et je pense que la solution la plus pertinente à l'échelle suisse aujourd'hui est de proposer cette infrastructure technique nationale unique que nous mettons en place avec emedo et eSANITA, avec le soutien de BINT et de l'OFAC. Je suis convaincu que la coopération nous permet toujours d'aller plus loin que la solitude.

### **Quels obstacles avez-vous déjà surmontés ? De quoi êtes-vous particulièrement fier ?**

La coordination est toujours complexe, car nous devons collaborer avec de nombreux acteurs. Le rythme des différents partenaires n'est pas forcément le même. Je le constate entre les différents cantons. Les ressources, les moyens et les objectifs sont différents. Mais je suis convaincu que le respect mutuel et la confiance que nous instaurons entre les différents partenaires sont les leviers qui nous permettent de trouver ensemble la bonne voie. La collaboration comporte certes des obstacles. Cela en fait partie intégrante ; c'est un élément essentiel. Mais grâce au respect et à la confiance mutuels, nous trouvons toujours des solutions.

**Vos clients sont des professionnels de santé ou des patients. Qu'avez-vous déjà appris des retours des utilisateurs ?**

J'aimerais souligner deux points : Premièrement, et c'est important pour moi en ce qui concerne la mise en réseau des systèmes primaires, nous pouvons mettre en place le meilleur système possible. Si ce système n'est pas mis en réseau et intelligemment intégré à la pratique quotidienne des utilisateurs, nous n'atteindrons pas notre objectif. C'est pourquoi je crois qu'une intégration poussée des logiciels cliniques est essentielle, et les experts le confirment. Si des professionnels de santé, notamment des médecins généralistes, affirment aujourd'hui : « Le DEP ne nous intéresse pas », nous le regrettons. Ce n'est pas que le DEP en lui-même soit inintéressant, mais plutôt qu'il n'est actuellement pas intégré à leurs pratiques. C'est le premier constat. Je comprends parfaitement la réticence des professionnels de santé, car cela implique actuellement une double saisie de données, un surcroît de travail et une charge administrative inutile – et ils ont tout à fait raison. Si nous voulons que le DEP, ou tout autre outil de santé numérique développé chez CARA, soit une réussite, il est essentiel de le connecter aux systèmes de soins primaires. Mais il y a un autre aspect à prendre en compte.

**Les utilisateurs doivent encore apprendre à travailler en réseau. On a encore l'impression que chacun travaille isolément ces temps-ci ...**

Oui, absolument. Et puis, je voulais partager un autre point de vue des patients. C'est un aspect vraiment positif qu'il faut souligner sans cesse : les patients qui utilisent réellement leur dossier médical informatisé nous font part de retours très intéressants. J'aimerais vous donner deux exemples de témoignages : un patient a expliqué que grâce aux résultats d'une coronarographie intégrés à son DEP, son séjour à l'hôpital a pu être écourté de trois jours. Son médecin lui a dit : « J'ai vu les résultats de votre coronarographie précédente, tout va bien, vous pouvez rentrer chez vous. » Cela représente trois jours d'économies et un confort accru pour le patient. Autre exemple : une mère dont la fille de dix ans souffre d'une maladie rare. Une biopsie a dû être réalisée à la naissance. Aujourd'hui, un médecin des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) a pu analyser les résultats de cette biopsie. Il n'a pas été nécessaire de répéter l'intervention sur la jeune patiente. Cela engendre également des économies immédiates sur les coûts de santé.

Et surtout, la jeune patiente en bénéficie, puisqu'elle n'aura pas à subir à nouveau cet exa-

men. Les retours ont été très positifs. Je regrette que les médias ne couvrent pas suffisamment ces expériences positives.

**Dans quelle mesure seriez-vous ouvert à l'implication d'autres partenaires, notamment des partenaires publics comme des cantons, ou d'autres acteurs privés ?**

Lorsque j'évoque notre collaboration avec emedo et eSANITA, il est apparu clairement aux deux partenaires dès le départ que toutes les organisations publiques et privées souhaitant construire une communauté nationale centrale étaient les bienvenues. C'est pourquoi nous avons explicitement stipulé dans notre accord de coopération que d'autres acteurs, au niveau cantonal ou intercantonal, pouvaient participer à cette collaboration. Il existe un accord intercantonal sur la santé numérique qui unit les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Vaud et Valais. Là aussi, les cantons ont explicitement reconnu la possibilité de rejoindre cette collaboration lors de l'adoption de cet accord. Je pense donc que – du moins du point de vue de CARA – nous sommes toujours ouverts à de nouvelles collaborations et à de nouveaux partenariats.

Un autre exemple, peut-être plus anecdotique, puisqu'il ne fait pas nécessairement partie de



## Politique de santé

notre travail quotidien : lorsque des établissements d'enseignement supérieur ou des universités nous contactent pour mettre en place un projet de recherche – qu'il s'agisse d'un projet Innosuisse ou d'un autre projet – nous mettons à leur disposition notre expertise et nos connaissances cliniques pour collaborer avec eux.

Car j'ai constaté que nous apprenons et progressons toujours dans ce processus. Même si la collaboration exige parfois plus d'énergie, nous en tirons toujours profit car nous apprenons, que ce soit grâce à de nouveaux contacts ou à la découverte de nouveaux environnements, de nouveaux contextes ou de nouvelles entreprises. Et c'est toujours bénéfique pour notre travail.

### **Que peut faire le secteur public pour améliorer la collaboration et, peut-être aussi, la rentabilité ? Que peut faire le secteur privé ?**

De manière générale, je pense que chacun doit jouer son rôle dans l'intérêt général et, dans notre cas – la santé numérique – dans le but de rendre le système de santé plus efficient. Alors, quel est le rôle du secteur privé ?

Quelle contribution peut apporter le secteur public ? – Il existe de nombreuses façons d'améliorer la collaboration. L'un des défis consiste à dépasser le cloisonnement. Trop souvent, chaque institution travaille de manière isolée. Chaque profession a une vision quelque peu égocentrique de son travail, et il est difficile d'échanger des informations ou de prendre

des décisions communes. Par conséquent, je pense qu'aujourd'hui, si nous voulons vraiment rendre le système de santé suisse plus efficient, nous devons privilégier la collaboration interprofessionnelle. Il n'est plus question du modèle où le médecin prend les décisions, les infirmières exécutent les instructions et le patient les accepte passivement. La collaboration interprofessionnelle implique que tous les acteurs du système de santé – publics ou privés, médecins, patients ou professionnels de santé – travaillent ensemble pour prendre des décisions communes concernant le traitement d'un patient.

Ainsi, nous garantissons que ces décisions sont mieux adaptées aux besoins du patient, que le patient adhère mieux au traitement et que la situation s'améliore, par exemple en favorisant une guérison plus rapide ou des conditions de vie optimales. Et bien sûr, une collaboration plus étroite entre les différents professionnels de santé permettra d'optimiser considérablement le flux de travail. Nous insistons sur la nécessité d'éviter les examens redondants. Cela semble évident.

Pourtant, nous constatons encore que des examens redondants existent. Il est toujours plus facile pour un professionnel de santé de refaire un examen que d'obtenir des informations auprès d'un collègue. Nous travaillons donc activement à la mise en œuvre d'outils qui décloisonnent ces organisations et permettent aux différentes structures – quelle que soit leur structure (par exemple, clinique privée, cabinet

médical, cabinet de physiothérapie ou institution publique) – de collaborer de manière fluide et sans lacunes d'information.

### **Quelle est votre vision pour les années à venir à cet égard ?**

Il n'est pas facile de répondre à cette question, car beaucoup de choses vont changer dans les années à venir, notamment le cadre juridique avec la révision de la Loi fédérale sur le dossier électronique du patient pour arriver au DES. Ce sujet sera débattu au Parlement cette année.

L'ensemble du programme de santé sera mis en œuvre progressivement, et certaines solutions commencent déjà à se dessiner. Il est difficile d'imaginer précisément où nous en serons en 2030. C'est pourquoi, au nom de CARA, je tiens à déclarer ce qui suit : notre vision est de jouer un rôle central dans la transformation des soins de santé à l'ère numérique, de mettre en réseau les organismes, de les fédérer et de faciliter l'échange d'informations. Cette mission, que les cantons nous ont confiée, demeure la nôtre, et nous la poursuivrons dans les années à venir en nous appuyant sur de nouveaux outils. Je pense, par exemple, au plan de médication partagé, qui vise à fournir une vue d'ensemble complète et actualisée des médicaments d'un patient. C'est un projet complexe qui ne peut aboutir qu'avec la participation de tous les acteurs du système de santé. De grands défis nous attendent donc.

Pour que tout cela réussisse, la collaboration des professionnels de santé est essentielle. Or, si leurs outils ne sont pas interconnectés, nous serons à nouveau confrontés à des problèmes majeurs, comme ceux que nous connaissons aujourd'hui. C'est pourquoi j'ai bon espoir que les entreprises du secteur privé, notamment dans le domaine des logiciels cliniques, prennent conscience de leur rôle dans la numérisation et la modernisation des soins de santé. La numérisation des processus repose sur notre capacité collective – secteurs public, privé, clinique et technique – à intégrer intelligemment ces différents systèmes. Pour relever ce défi, les secteurs public et privé de la santé doivent collaborer étroitement.

Dans le cadre de mes fonctions chez CARA, je souhaite promouvoir et soutenir cette collaboration entre les secteurs public et privé afin de rendre le système de santé plus efficient, efficace et accessible à l'ensemble de la population.

### **Informations complémentaires**

[www.bint.ch](http://www.bint.ch)

